

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants :50

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_176

Objet :

Présentation et approbation du diagnostic de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes de la Dombes

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **François MARECHAL**

Par délibération en date du 19 septembre 2024, le Conseil communautaire a inscrit le territoire dans une trajectoire et une dynamique à la hauteur des enjeux identifiés, qui se traduisent par les quatre grandes orientations suivantes :

- Orientation n°1 : doter le territoire d'une planification à l'échelle des enjeux,
- Orientation n°2 : doter le territoire d'une politique, d'une stratégie et d'outils de maîtrise foncière (SCoT, Schéma directeur Eau et Assainissement, PCAET et Programme Local de l'Habitat - PLH),
- Orientation n°3 : organiser le parcours résidentiel à l'échelle du territoire,
- Orientation n°4 : doter le territoire d'une ingénierie communautaire au service des communes.

Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat sur le territoire intercommunal. Son élaboration a été confié à l'Agence d'urbanisme.

Le processus se décompose en 3 étapes :

1. Animation, coordination du diagnostic et définition des enjeux issus du diagnostic (mars à décembre 2025)

Des ateliers territoriaux (temps d'échanges collectifs regroupant plusieurs communes) ont été menés :

- Le 20 mai 2025 à Chalamont
 - Le 21 mai à Saint André de Corcy
 - Le 27 mai 2025 à Châtillon-sur-Chalaronne
 - Le 10 juin 2025 à Villars-les-Dombes
- Un séminaire sur les enjeux sera organisé dans le cadre de cette 1^{ère} étape de la mission.

2. Elaboration du document d'orientations du PLH (mai 2026 à septembre 2026)

Sur la base du diagnostic et des enjeux, l'Agence d'urbanisme accompagnera les élus de la CCD dans la définition d'un scénario de référence pour le développement de l'habitat à moyen terme.

Elle déclinera ensuite ce scénario en orientations stratégiques et en objectifs quantitatifs (concernant l'offre neuve et les interventions sur le parc existant) et qualitatifs (production de logements, réponses aux besoins des publics spécifiques...), dans le cadre d'un séminaire avec les élus.

- Un séminaire sur les orientations stratégiques sera organisé au début de cette 2^{ème} étape de la mission.

3. Elaboration du programme d'actions de la CCD en matière d'habitat (octobre 2026 à décembre 2026)

Ce travail consiste à élaborer le programme d'actions de la CCD en matière d'habitat. Il s'agit de répondre aux attentes spécifiques du territoire en mettant en œuvre la stratégie retenue de manière partagée, réaliste et territorialisée.

Le diagnostic du Programme Local de l'Habitat de la Dombes est joint à la présente note.

Celui-ci analyse le fonctionnement des marchés de l'habitat et du foncier, les besoins et les marges de progression ainsi que les enjeux qui en découlent. Il analyse de manière exhaustive le positionnement du territoire de la CCD au sein des dynamiques départementales. Il identifie les spécificités et l'hétérogénéité des communes de la CCD en termes de démographie, d'économie, d'emploi, d'offre de logements, etc. Il tient également compte des projets d'habitat en cours ou programmés.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le diagnostic d'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Dombes.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 50 voix pour et 1 abstention :

- **D'approuver** le diagnostic d'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Dombes.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

